
FRA 3220

Auteur français/Autrice française

Automne 2026

Horaire : lundi 15h30-18h30

Pierre Lyraud (Bureau 8040,
Pavillon Lionel-Groulx)

pierre.lyraud@umontreal.ca

Catherine Bernard : illustre inconnue

Description

Catherine Bernard ? *Who ?* Ignorée la plupart du temps des manuels d'histoire littéraire, et loin assurément de nos canons, elle est pourtant l'une des introductrices du conte de fées dans la fiction galante et la première dramaturge à voir une tragédie jouée sur la scène de la Comédie-Française. Célébrée par le *Mercure galant* pour sa description du « vif des choses », elle publie dans la deuxième moitié du XVII^e siècle un roman aventureux imité, en bref, de la mode du roman héroïque (*Fédéric de Sicile*) trois nouvelles imitées (et démarquées) de Madame de Lafayette (*Éléonor d'Yvrée*, *Le Comte d'Amboise*, *Inès de Cordoue*), deux tragédies plus singulières qu'il n'y paraît (*Laodamie, reine d'Épire* et *Brutus*) et quelques poèmes qui lui valent la reconnaissance des académies et des familles royales.

Entendant participer à la réhabilitation de ce corpus trop méconnu, le cours se concentra sur les trois nouvelles et sur les deux tragédies, et étudiera ainsi le contexte de production des œuvres, les réappropriations critiques, la place de l'héroïsme et du sentiment, et la difficile condition d'autrice à la fin du siècle. Il mettra ainsi en évidence l'originalité des œuvres de Catherine Bernard : jouant habilement des codes génériques en prose comme au théâtre, elles proposent ensemble une relecture des passions, et avec elles, de l'Histoire, aussi complexe que fertile.

Lectures obligatoires

Deux tragédies [à lire dans l'édition « GF » parue en 2026, disponible à la librairie de l'université]

- *Laodamie, reine d'Épire*
- *Brutus*

Trois nouvelles [un pdf sera fourni]

- *Éléonor d'Yvrée*
- *Inès de Cordoue*
- *Le Comte d'Amboise*

Est aussi obligatoire la lecture de Lafayette, *La Princesse de Clèves* (éd. P. Sellier, Livre de Poche, 1997).

Modalités d'évaluation

- Un exposé à la mi-session [présentation d'un aspect de l'œuvre et recherches bibliographiques] : 20 %
- Un travail de fin de session [une dissertation sur l'œuvre choisie pour l'exposé de mi-session] : 40 %
- Un examen de fin de session [une analyse de texte] : 40 %

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs:
<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>